

Communiqué commun de la branche du spectacle vivant public

*Suite au Conseil national des professions du spectacle (CNPS)
plénier du 14 janvier 2025*

Mardi 14 janvier 2025, à l'occasion du Conseil national des professions du spectacle (CNPS) plénier, nous avons pu nous adresser à la ministre de la Culture, Rachida Dati, sur la situation de la branche des entreprises artistiques et culturelles. Forts de notre unité, nous avons encore une fois sonné l'alarme quant à notre situation et notre avenir proche.

Aujourd'hui, nous ne pouvons que redoubler d'inquiétude face à l'incertitude vertigineuse qui demeure sur les problématiques budgétaires et notamment les efforts demandés aux collectivités territoriales, même si le discours de politique générale du Premier ministre en a atténué le montant. Dans le contexte délétère que nous connaissons, dans lequel des villes, des régions et des départements annoncent des coupes budgétaires massives et brutales, il y a urgence à agir.

Le désengagement financier de multiples collectivités territoriales, à toutes échelles, met à mal les financements croisés qui sont le fondement de notre politique culturelle décentralisée. Ces financements constituent pourtant le socle indispensable au maintien de notre diversité culturelle, à la richesse des propositions artistiques, et à l'accès à la culture de tous et toutes dans notre pays.

Oui, comme l'a déclaré Madame Dati, « *tout désengagement de la culture est un coût pour toutes et tous et pour la cohésion*

sociale ». Dès lors, nous attendons du ministère des engagements politiques avec une traduction budgétaire concrète. Nous rappelons à cet égard que toute coupe budgétaire prive nos concitoyens et concitoyennes de l'accès aux services publics qui répondent à des besoins essentiels, la culture en faisant partie au même titre que l'éducation nationale.

Le soutien annoncé à quelques acteurs « *d'intérêt national* », qui arriverait au moment où ceux-ci seraient « en péril », nous interroge : dans sa définition et dans ses effets potentiellement délétères. S'agit-il d'une nouvelle mesure risquant d'accroître une concentration de moyens au profit de quelques structures sans préserver la chaîne des différents acteurs et actrices intervenant de manière complémentaire dans la production et la diffusion des spectacles ? Cette annonce nous inquiète.

Nous déplorons que notre demande de redéploiement d'une part des crédits du Pass Culture en faveur du programme de la création n'ait pas été plus débattue, alors même que la baisse du montant de la part individuelle est évoquée dans le rapport cinglant de la Cour des Comptes. Nous comptons sur des parlementaires pour soutenir cette proposition réaliste et responsable.

La ministre a par ailleurs indiqué « *qu'elle veillerait (...) à défendre le Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle (FONPEPS)* », tout en étant particulièrement imprécise sur l'arbitrage budgétaire à obtenir. Nous attendons une traduction concrète de cet engagement par une inscription en loi de finances d'au moins 56 millions en crédit de paiement, correspondant au budget réalisé en 2024. Nous serons très vigilants que cette enveloppe ne soit soumise à aucune remise en cause, tant la situation de l'emploi du secteur est préoccupante.

La situation actuelle, inédite, rend impérieuse la nécessité

de travailler à un refinancement équitable de tous les acteurs et actrices de l'écosystème, afin d'éviter un effondrement d'ampleur du service public du Spectacle vivant, avec toutes ses conséquences sur l'emploi, la création, la diversité de l'offre culturelle et son maillage territorial.

Il nous semble important de rappeler à cet égard que le budget de la nation consacré au ministère de la culture pèse toujours moins de 1% du budget de l'Etat, et qu'il ne peut être tenu pour responsable du déficit structurel de ce dernier.

Nous, organisations professionnelles expertes dans notre domaine, nous portons des solutions responsables et nous restons force de propositions sur des mesures de soutien à notre secteur (assurance chômage, Fonpeps, Pass Culture, ...). Dans la mesure où elle s'est engagée à recevoir les partenaires sociaux, nous sollicitons la ministre pour discuter concrètement de nos propositions. Il en va de notre survie à toutes et tous et de celle d'un service public de la culture.

Le 16 janvier 2025

LES SIGNATAIRES :

La Fédération CGT Spectacle

Le SYNPTAC CGT

Le SFA-CGT

Le SNAM-CGT

Le SNMS CGT

Le SYNDEAC

Le SMA – Syndicat des musiques actuelles

Les Forces Musicales

La FNAR – Fédération des Arts de la rue

Le SN3M-F0

Le Syndicat des Cirques et Compagnies de Création

Le SYNAVI – Syndicat national des arts vivants

Scène Ensemble

SUD Culture Solidaires

